

CONVOCAATION

Sous réserve des restrictions sanitaires liées au Covid-19

L'Assemblée primaire municipale est convoquée

**le lundi 13 décembre 2021 à 18h00
à la salle polyvalente de Troistorrents**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 7 juin 2021**
- **Lecture du plan financier**
- **Lecture et approbation du budget de l'exercice 2022 de la Municipalité**
- **Modification partielle du Plan d'affectation de zones (PAZ) et du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) – secteur au lieu-dit Foilleuse**
- **Divers**

L'Administration communale

Conformément aux art. 14 et 15 de la Loi sur les Communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2021 ainsi que le budget de l'exercice 2022 et les documents en lien avec la modification partielle du PAZ et du RCCZ sont déposés au greffe municipal, à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication et jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également disponibles sur notre site internet à l'adresse www.troistorrents.ch.